



**Conseil de
la culture**
DU BAS-SAINTE-LAURENT

un réseau créateur

Rapport d'activités 2016-2017
42^e assemblée générale annuelle





Conseil d'administration :

Julie Boivin, Ève Simard, Mélanie Milot, Baptiste Grison, Virginie Chrétien, Frédéric Boivin, Amélie Brière, Guylaine Sirois, Julie Quimper, Annie Landreville et Tom Jacques.

Le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent est soutenu au fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications.



Le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent remercie également les partenaires suivants :



MOT DE LA PRÉSIDENTE



Dans le cadre de sa 42^e assemblée générale annuelle, le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent est fier de vous présenter son bilan.

L'équipe du conseil a connu encore une fois, une année remplie de défis. Nous avons su naviguer en eaux troubles tout en faisant preuve d'audace et de détermination. Forts de votre appui, nous sommes heureux de vous présenter un rapport d'activités qui s'avère à la fois positif et enviable.

Je tiens à souligner deux actions particulièrement importantes : d'abord, la signature de l'Entente territoriale avec 16 partenaires, un véritable record de concertation, ainsi que le dépôt d'un mémoire au ministre de la Culture dans le cadre de sa tournée de consultation concernant la nouvelle Politique culturelle du Québec. Je vous invite à lire les 4 recommandations inscrites dans le rapport. Ces recommandations ont été mûrement réfléchies et répondent, entre autres, à un besoin urgent de positionner les régions dans les instances décisionnelles régionales et nationales.

Aussi, ce que je retiens en particulier cette année et ce qui me touche le plus, c'est le courage de l'équipe en place. Même réduite au minimum pendant un certain temps, elle a su s'adapter, accomplir sa mission de façon remarquable et même aller de l'avant avec des propositions audacieuses.

En effet, nous avons entrepris une réflexion lors d'un Lac à l'épaule en décembre dernier afin de mieux appréhender l'avenir et de repenser le conseil dans le nouvel écosystème sociopolitique bas-laurentien et national. Cette démarche en est une à long terme, car elle s'inscrit dans un mouvement organisationnel beaucoup plus large, mais déjà bientôt vous en constaterez les premiers résultats.

Enfin, j'aimerais remercier le conseil d'administration qui a été très présent et attentif tout au long de l'année et bien sûr, féliciter l'excellent travail du personnel avec à sa tête, Julie Gauthier qui en assure un excellent leadership.

Julie Boivin
Présidente

LE CONSEIL DE LA CULTURE DU BAS-SAINT-LAURENT



MISSION

Le Conseil de la culture travaille au développement culturel de la région par les services-conseils, la représentation, la concertation et la promotion afin de favoriser l'essor et la reconnaissance du potentiel artistique et culturel du Bas-Saint-Laurent.

RÔLES

Les rôles reconnus par le ministère de la Culture et des Communications au Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec Conseils de la culture du Québec :

L'information et la promotion

La veille, la représentation et le rôle-conseil

La formation continue

Le regroupement, le rassemblement, la concertation et le développement

L'administration.



TABLE DES MATIÈRES

Développement
Rôle-conseil
Concertation et soutien
Représentation

Formation continue
Information/Promotion
Rassemblement
Administration

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois (incluant un exécutif) et a fait un lac-à-l'épaule d'une journée animé par Elisabeth Hunt de Percolab. Cet espace de réflexion a permis de revisiter les forces de chacun des administrateurs et de réfléchir à une vision commune du Conseil de demain. Madame Hunt a également accompagné l'équipe de travail dans la gestion des changements occasionnés par la réduction des effectifs.

Julie Boivin (littérature), Présidente, MRC de La Mitis

Ève Simard (arts visuels et métiers d'art), Vice-présidente, MRC de Kamouraska

Virginie Chréien (arts visuels), Trésorière, MRC de Rimouski-Neigette

Frédéric Boivin (théâtre et danse), MRC de La Matanie

Amélie Brière (agente de développement culturel), MRC Les Basques

Baptiste Grison (arts visuels), MRC Les Basques

Tom Jacques (musique), MRC Rimouski-Neigette (coopté en janvier 2017)

Annie Landreville (littérature), MRC de Rimouski-Neigette

Mélanie Milot (coordonnatrice à la culture), MRC de Rivière-du-Loup

Julie Quimper (musique), MRC de La Matapédia

Guylaine Sirois (intérêt culturel), MRC du Témiscouata

Esther Carré (danse), MRC de Rimouski-Neigette, jusqu'en septembre

Marie-Amélie Dubé (théâtre), MRC de Rivière-du-Loup, jusqu'en septembre

Nicolas Orreindy (métiers d'art), MRC de Rimouski-Neigette, jusqu'en novembre

LE PERSONNEL

L'année a débuté avec trois ressources humaines. Suite à l'annonce par Martine Proulx de sa nomination à la direction générale de Concert aux îles du Bic (nous en profitons d'ailleurs pour la féliciter et la remercier pour toutes ces années données à l'organisme), le Conseil a amorcé un long processus d'embauche, ralenti par la période des fêtes. À la même période, Myriam Brisson qui donnait une journée semaine en communication a également quitté pour un congé de maternité. L'équipe a été composée de deux personnes de décembre 2016 à mars 2017. En toute fin du mois de mars, Nadia Gagné a fait son entrée dans l'équipe dans le nouveau poste aux stratégies de communication et services aux membres.

Julie Gauthier, directrice générale

Martine Proulx, agente de développement jusqu'en décembre 2016

Dominique Lapointe, agente de développement

Nadia Gagné, stratégie de communication et service aux membres (mars 2017)

LES CONTRACTUELS

Anja Kreysch et Jacinthe Pineau, Comptabilité (1/2 journée par semaine)

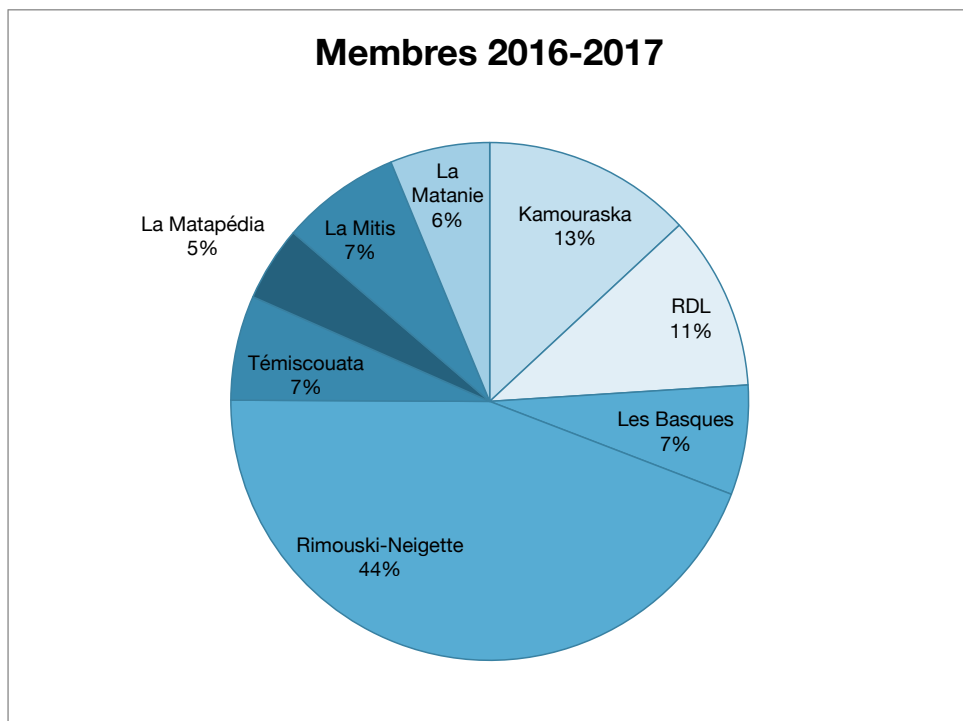
Myriam Brisson, Communications (une journée par semaine de avril à décembre)

Nicolas Paquet, Chargé de projet en cinéma et vidéo

Julie Quimper, Soutien à la formation

LE MEMBERSHIP

En 2016-2017, le Conseil compte 381 **membres**, provenant des 8 MRC du territoire, dont 270 **individus**, 88 **organismes** et 23 **membres associés**.



DÉVELOPPEMENT

Entente régionale

RÉ-CRÉATION

La culture comme saine habitude de vie

Culture-éducation et Vitrine culturelle

Table de concertation sur les paysages

Prix du Patrimoine

En 2016-2017, une nouvelle entente régionale est née !

Entente de partenariat territoriale en lien avec la collectivité du Bas-Saint-Laurent 2016-2019

Le démantèlement de plusieurs organismes de concertation régionale a grandement fragilisé et désolidarisé l'écologie culturelle régionale. Il reste trop peu de leviers financiers régionaux pour les organismes et les artistes. Cela est particulièrement marquant pour les organismes culturels qui ne sont pas soutenus au fonctionnement.

Malgré la perte de l'entente régionale avec le ministère de la culture et des communications et l'effritement des ententes locales, nous sommes arrivés avec le soutien étroit des élus, du Collectif régional de développement et des agents culturels à renouveler l'entente régionale en partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Le Bas-Saint-Laurent a été la première région au Québec à signer cette entente avec **16 partenaires** :

Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**, les MRC de **Kamouraska, La Matanie, La Matapédia, La Mitis, Rimouski-Neigette, Rivière-du-Loup, Témiscouata** et des **Basques**, les villes de **La Pocatière, Matane, Mont-Joli, Rimouski et Rivière-du-Loup** ainsi que les organismes intervenants, le **Collectif régional de développement** et le **Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent**.

Le Programme de partenariat territorial du Bas-Saint-Laurent est issu d'une entente conclue en 2016 entre le Conseil des arts et des lettres du Québec, les villes et MRC partenaires. Un montant de **1 206 000 \$** réparti sur 3 ans (2016-2019) a été investi afin de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité. Deux autres appels de projets sont à venir dans le cadre de cette entente à l'automne 2017 et 2018.

Voici un portrait des nouvelles ententes triennales régionales triennales signées avec le CALQ :

- Laurentides, 7 partenaires : 1 260 000\$
- **Bas-Saint-Laurent, 16 partenaires : 1 206 000 \$**
- Lanaudière, 10 partenaires : 810 000\$
- Abitibi-Témiscamingue, 8 partenaires : 765 000\$
- Mauricie, 8 partenaires : 510 000\$
- Centre-du-Québec, 7 partenaires : 510 000\$
- Capitale nationale, 8 partenaires : 340 000\$
- Côte-Nord, 8 partenaires : 300 000\$
- Québec et Chaudière-Appalaches, 4 partenaires : 300 000\$
- Montérégie, 6 partenaires : 188 000\$
- Outaouais, 6 partenaires : 125 300\$
- Îles-de-la-Madeleine, 6 partenaires : 120 000\$



Programme de partenariat territorial en lien avec la collectivité du Bas-Saint-Laurent 2016-2019

Pour ce premier appel de projets, le Conseil des arts et des lettres du Québec a reçu un grand nombre de demandes, ce qui témoigne de l'effervescence artistique et du dynamisme du milieu culturel bas-laurentien. En effet, 66 projets ont été analysés par un comité composé de pairs, œuvrant dans différents secteurs artistiques. Les projets ont été sélectionnés sur la base de l'excellence de leur proposition et de leur adéquation avec les objectifs du programme.

Deux autres appels de projets sont à venir dans le cadre de cette entente à l'automne 2017 et 2018.

Projets soutenus en 2017

Cette année, les partenaires sont heureux d'annoncer un soutien de **361 500 \$** à sept artistes et treize organismes artistiques professionnels dans le cadre du *Programme de partenariat territorial du Bas-Saint-Laurent*.

Les créateurs qui reçoivent un soutien pour réaliser leur projet sont :

Vincent Rioux (Rimouski),
Émilie Rondeau (Rivière-Ouelle),
Pilar Macias Muniz (La Pocatière),
Tom Jacques (Rimouski),
Xavier Sénéchal (Albertville),
Soraïda Caron (Trois-Pistoles) et
Robin Servant (Rimouski).

Les projets des organismes suivants sont soutenus :

Voir à l'Est - Art contemporain (Rivière-du-Loup),
Camp musical St-Alexandre inc. (Saint-Alexandre-de-Kamouraska),
Paraloeil (Rimouski),
Société des concerts Bic St-Fabien (Rimouski),
Caravansérail (Rimouski),
Quatuor Saint-Germain (Rimouski),
PHOS évènement (Matane),
Hétéroclite, la boîte à culture (Rivière-du-Loup),
Le BeauLieu Culturel du Témiscouata (Témiscouata-sur-le-Lac),
Festi Jazz Rimouski inc. (Rimouski),
Carrefour de la littérature, des arts et de la culture (CLAC) (Mont-Joli),
Festival international de jardins (Grand-Métis),

RE_CRÉATION

Réseau des conseils
régionaux de la
culture
du Québec

Culture
et Communications
Québec

LA FABRIQUE
CULTURELLE



LA CULTURE UNE SAINTE HABITUDE DE VIE

Le 27 septembre dernier, se tenait à Québec, dans la magnifique maison de la littérature, le premier évènement national sur la citoyenneté culturelle des jeunes. Ce forum qui se voulait un pas de plus pour poursuivre le travail fait dans les différents forums régionaux. Ce sont, par exemple, 8 ministères, qui étaient présents lors de cette journée et qui ont travaillé activement à des pistes de solutions. Le but étant ultimement de faire inscrire la citoyenneté culturelle des jeunes, et plus largement la culture comme une saine habitude de vie au Québec.

Ministères présents : Ministère de la Culture et des Communications, Ministère du Tourisme, Ministère de la Famille, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Ministère des Transports, Ministère du Travail de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Secrétariat à la jeunesse, Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation.

Monsieur Luc Fortin, ministre de la culture était présent pour souligné l'importance de la démarche et mettre en lumière le travail important des Conseils en matière de concertation intersectorielle.

Le Bas-Saint-Laurent a été le coordonnateur de ce projet de forum et l'équipe a donc été les maîtres d'œuvre de l'évènement. Le CRCBSL est particulièrement fier de cette réalisation qui rayonne déjà sur le positionnement des CRC en regard de la future politique culturelle.

Vous pouvez en apprendre davantage sur la démarche en vous rendant sur le site rcrcq.ca. Vous y trouverez de la documentation sur la démarche, le rapport des forums régionaux, le bilan de l'évènement national ainsi que ses recommandations. Vous pourrez aussi visionner une série de capsules que nous avons réalisée en partenariat avec la Fabrique culturelle.



Guide d'activités culturelles pour les écoles – Bas-Saint-Laurent



Culture-éducation

Cette année, le Conseil a mis à jour le Guide d'activités pour les écoles du Bas-Saint-Laurent. Même si ce projet n'est pas soutenu financièrement, l'impact du Guide sur les relations entre le milieu culturel et les milieux de l'éducation prouve la pertinence de cet outil. En effet, la fréquentation du site guidecultureeducationbsl.org ne cesse de croître d'année en année et nous observons une augmentation des artistes et organismes régionaux dans les écoles des commissions scolaires du territoire. De plus, ce guide nous a permis cette année de collaborer à la mise en place d'une première Vitrine culturelle et littéraire au Bas-Saint-Laurent.



Vitrine culturelle de la Commission scolaire des phares

Le comité culturel de la commission scolaire des Phares en collaboration avec le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent et la Direction régionale du Ministère de la Culture et des Communications a présenté la première Vitrine culturelle et littéraire le 25 août 2016 à l'école Paul-Hubert.

La Vitrine culturelle et littéraire a permis au personnel scolaire de rencontrer et d'échanger avec une vingtaine d'artistes, d'écrivains ou d'organismes culturels de la région. L'événement fut un succès! Une deuxième vitrine est prévue le 25 août 2017!



TABLE DE CONCERTATION SUR LES PAYSAGES

Au cours des dernières années, avec l'appui du Conseil de la culture, les membres de la Table ont finalisé le plan d'action accompagnant la Charte des paysages et entamé sa mise en œuvre. Lancement et diffusion de la Charte et du plan d'action auprès de divers partenaires, conception d'un guide pour l'identification des paysages d'intérêt (destiné aux MRC et municipalités), élaboration d'un outil visant à parfaire les connaissances des élus et intervenants locaux en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme en lien avec les paysages. Enfin, dans le cadre de ce projet, le Conseil avait entre autres mandats d'identifier des pistes pour la coordination de la Table dans le futur.

La table des paysages est un projet que le Conseil a récupéré suite à la dissolution de la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent.

Lors de sa dernière rencontre de l'année 2016-2017, le projet de bureau du cinéma a été présenté. En effet, l'une des actions du plan d'action de la table est de caractériser les paysages d'intérêt patrimonial et de rendre accessible cette banque sur le web. Parallèlement, la table en cinéma vidéo a toujours eu dans leur préoccupation d'augmenter le nombre de tournages dans la région pour permettre aux créateurs d'ici de se professionnaliser. En mettant en commun ces deux besoins, l'idée de l'implantation d'un bureau du cinéma et de la télévision dans la région a émergé.

La mission d'un bureau du cinéma et de la télévision est d'attirer le plus de tournages possible sur son territoire. Pour se faire, il doit bâtir un catalogue web de lieu de tournage. Ceci inclut des bâtiments, des commerces et des paysages. Le Conseil de la culture poursuivra donc ces démarches dans la prochaine année afin d'étudier la possibilité d'implanter une telle structure dans la région.



PRIX DU PATRIMOINE DU BAS-SAINT-LAURENT

Depuis 1999, le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications et les huit MRC du territoire, souligne, par ce concours régional, les bons coups réalisés en patrimoine. L'évènement vise également à sensibiliser la population et les élus aux différentes facettes du patrimoine et à reconnaître les efforts accomplis par différents intervenants, qu'il s'agisse d'individus, d'organismes, d'entreprises privées, de municipalités ou de MRC. Les Prix du Patrimoine du Bas-Saint-Laurent sont remis aux deux ans. Depuis leur création, les Prix du Patrimoine ont reconnu et souligné l'excellence de quelque deux-cent-soixante-quinze (275) interventions en patrimoine dans la région.

Le 11 septembre 2016 avait lieu les 10^e prix du Patrimoine du Bas-Saint-Laurent. Cette année, l'évènement avait lieu à St-Denis-De La



Bouteillerie dans le Kamouraska. Voici la liste des lauréats.

CATÉGORIE 1 – SAUVEGARDE, RESTAURATION ET CONSERVATION

Individu : [Mme Madone Denis et M. Jean-Nil Rioux](#)
Restauration de La Maison aux dentelles – Saint-Mathieu-de-Rioux, MRC Les Basques

Organisme, conseil de fabrique, petite entreprise privée : [Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata](#)
Travaux de restauration du Fort Ingall – Témiscouata-sur-le-Lac, MRC de Témiscouata

Municipalité, MRC, conseil de bande : [Ville de Pohénégamook](#)
Sauvegarde et restauration du petit pont international – MRC de Témiscouata

CATÉGORIE 2 – TRANSMISSION, INTERPRÉTATION ET DIFFUSION

Individu : [M. Max D'Amours](#)
Publication du livre *Le patrimoine industriel Massé* Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, MRC de Rivière-du-Loup

Organisme, conseil de fabrique, petite entreprise privée : [Musée du Témiscouata](#)
Exposition *Enracinés* – Témiscouata-sur-le-Lac, MRC de Témiscouata

Institution publique, moyenne et grande entreprise privée : [Université du Québec à Rimouski](#)
École de fouilles archéologiques sur l'île Saint-Barnabé – Rimouski, MRC de Rimouski-Neigette

Municipalité, MRC, conseil de bande : [Municipalités de Rivière-Ouelle et de Saint-Pacôme](#)
Porte *Fil Rouge* – MRC de Kamouraska

CATÉGORIE 3 – PRIX PAYSAGES

[Corporation Fenêtre Lac Matapédia](#)
Projet *Vue sur la Vallée* – MRC de La Matapédia

MENTION SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA CULTURE – 10^e ÉDITION

[Municipalité de Rivière-Ouelle et Ruralys](#)
Démarche de désignation de paysage culturel patrimonial – MRC de Kamouraska

Derrière, de gauche à droite : Jean-Marc Berger (Corporation Fenêtre Lac Matapédia), Louise Labonté (Ville de Pohénégamook), Max D'Amours (auteur du livre *Le patrimoine industriel Massé*), Jean-Nil Rioux (Maison aux dentelles), Hugo Belzile (Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata), Louis Caron (Musée du Témiscouata), Dominique Lalande (Ruralys). Devant, de gauche à droite : Nathalie Lévesque (Municipalité de Saint-Pacôme), Madone Denis (Maison aux dentelles), Doris Girard (Fil Rouge), Manon

RÔLE-CONSEIL

Soutien professionnel aux organismes et aux membres associés

Soutien aux artistes

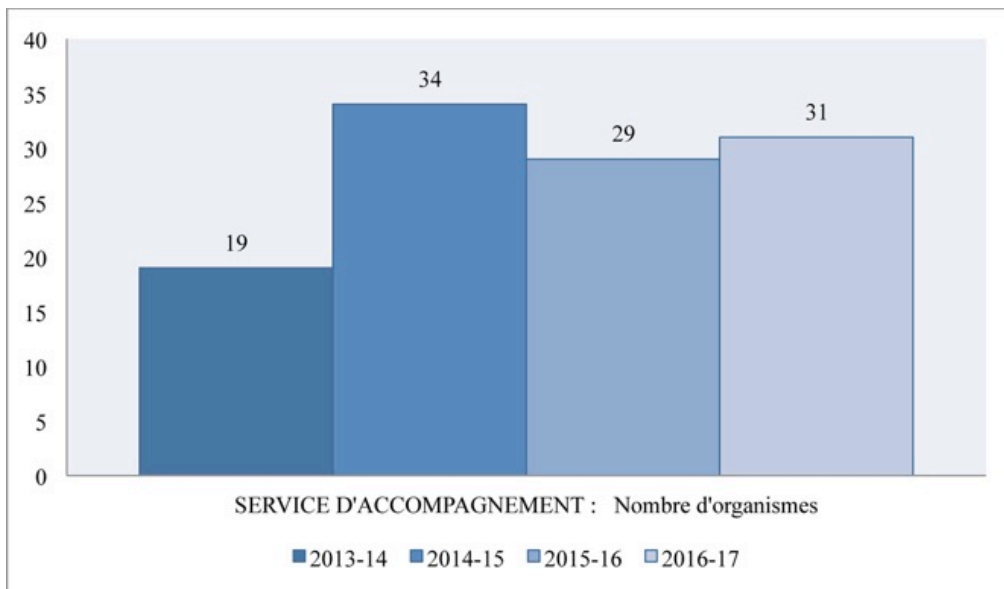
Stage : Projet pilote en partage d'expertise

SOUTIEN PROFESSIONNEL AUX ORGANISMES ET AUX MEMBRES ASSOCIES

Cette année, 31 organismes culturels des 8 MRC (voir tableau ci-dessus) qui ont sollicité le service-conseil du Conseil de la culture, sur une base ponctuelle ou plus régulière.

Services-conseils offerts aux organismes:

- Aide au démarrage
- Soutien à l'élaboration d'une planification stratégique
- Appui au processus de consolidation financière
- Accompagnement à l'élaboration de demandes de subvention
- Accompagnement des processus de création de politiques culturelles
- Animation de groupe
- Soutien à l'élaboration d'appels de projets ou de candidatures



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AUX ARTISTES

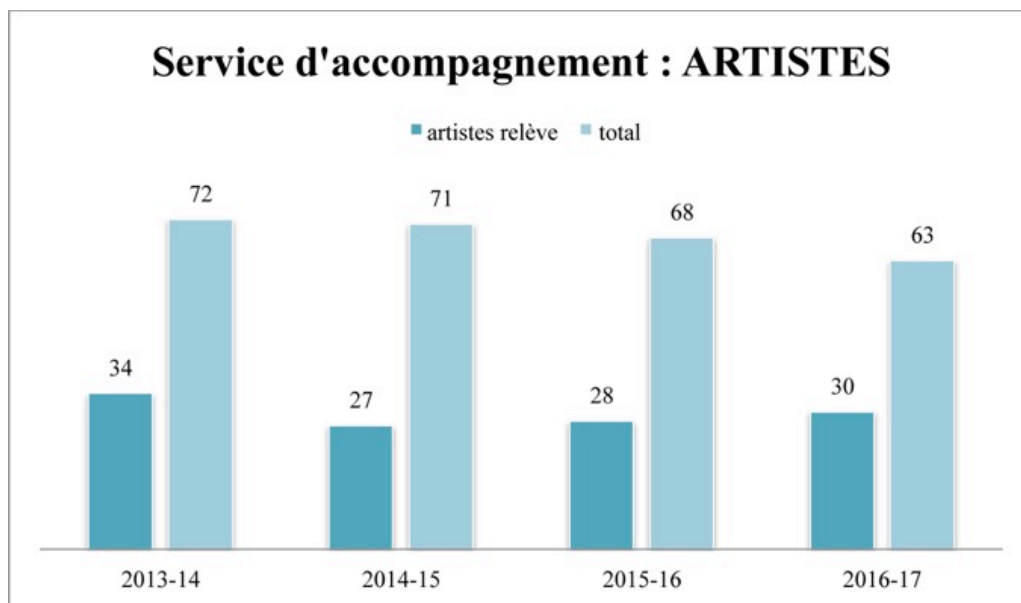
Le service qu'offre le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent aux artistes est unique dans la région. Il a pour but d'orienter, guider, conseiller, réseauter et outiller les artistes dans la gestion de leur carrière artistique. C'est aussi un levier précieux de rétention des artistes de la relève et des travailleurs culturels.

De 2006 à 2015, la Commission Jeunesse du Bas-Saint-Laurent a soutenu le service d'accompagnement des artistes dans le cadre du Programme pour les arts et les lettres du Bas-Saint-Laurent. Depuis la fermeture des instances régionales dont la Commission jeunesse, les élus régionaux se sont concertés et ont demandé à poursuivre le service d'accompagnement pour l'ensemble des organismes culturels et artistes bas-laurentiens. Ce service a donc été maintenu dans la nouvelle Entente de partenariat territoriale en lien avec la collectivité 2016-2019.

Cette année, 63 artistes des 8 MRC dont 30 de la relève ont été accompagnés.

Services-conseils offerts aux artistes:

- Accompagnement en gestion de carrière et au positionnement professionnel
- Accompagnement à l'élaboration de la démarche artistique
- Soutien à l'élaboration du dossier d'artiste
- Aide au réseautage
- Aide à la recherche de soutien financier
- Accompagnement à l'élaboration de demandes de subvention





Groupe de partage d'expertise, projet pilote Stagiaire en communication (relations humaines) UQAR : Anne-Marie Caron

Cela fait plusieurs années déjà que le Conseil est en réflexion quant à l'élaboration d'un groupe de codéveloppement ou plutôt de partage d'expertise avec des DG d'organismes culturels. Cette réflexion est née d'un besoin des membres de se co-former, mais aussi de se sentir moins isolé et mieux épaulé dans cette aventure qu'est celle d'être travailleur culturel. Les ressources humaines en culture développent sur le terrain des expertises riches et innovantes en gestion, création, communication, etc.

Nous avons eu la chance l'hiver dernier d'accueillir une stagiaire du baccalauréat en communication (relations humaines) de l'UQAR qui a développé un projet pilote en quatre rencontres pour tenter l'expérience. Dix directeurs et directrices d'organismes culturels de la MRC Rimoski-Neigette ont participé à ce projet pilote. L'expérience fut des plus positives pour l'ensemble des participants. Il semble maintenant essentiel pour le Conseil de poursuivre sa réflexion de manière à inclure des groupes de partage d'expertise dans les services aux membres.

L'équipe du Conseil de la culture tient à remercier notre stagiaire, **Anne-Marie Caron**, pour le travail accompli lors de son stage.



CONCERTATION ET SOUTIEN



Tables régionales de concertation

Rencontres de concertation

Soutien au Réseau muséal du Bas-Saint-Laurent

RENCONTRES DE CONCERTATION

Table des agents culturels du Bas-Saint-Laurent:

Le Conseil a réuni la Table des agentes et agents culturels du Bas-Saint-Laurent le 17 mai 2016. Malgré la diminution du nombre de rencontres causée entre autres par la transition en ressources humaines, les agents ont été en contact constant avec le Conseil selon les besoins. De plus, Amélie Brière (MRC Les Basques) et Mélanie Milot (MRC de Rivière-du-Loup) ont siégé sur le conseil d'administration cette année.

Table de concertation cinéma vidéo :

En 2016-2017, il s'est tenu 2 rencontres de la table en cinéma\vidéo, en plus d'une rencontre avec Monique Simard PDG de la SODEC. En effet, le conseil a organisé la visite de madame Simard, de concert avec la table en cinéma vidéo. Cette venue s'est fait grâce à l'invitation du Carrousel international du film de Rimouski. Lors de l'évènement, le Conseil en a profité pour organiser des rencontres entre madame Simard et les organismes de type évènementiel et une autre spécifiquement pour le milieu du cinéma.

De plus, un dîner a été organisé entre la table en cinéma/vidéo et Monique Simard afin de vérifier les possibilités du déploiement d'un projet régional pilote de financement de projet en cinéma. La rencontre fut très positive et madame Simard s'est montrée ouverte à étudier un projet pilote pour la région du Bas-Saint-Laurent. Depuis cette rencontre la table en cinéma/vidéo et le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent travaille à l'élaboration d'un projet pilote qui sera présenté à madame Simard dans l'année 2017-2018. Lors de la deuxième rencontre de la table en mars. Il a été question à la fois du projet pilote, mais également d'un projet de bureau du cinéma et de la télévision.

Soutien au réseau muséal du Bas-Saint-Laurent

Depuis quelques années, le Conseil de la culture accompagnait de manière étroite le Réseau muséal du Bas-Saint-Laurent. Suite au départ de Martine Proulx, le c.a du Réseau muséal a repris complètement les rennes de l'organisme. Le Conseil abrite toujours les archives du Réseau.

REPRÉSENTATION

Mémoire politique culturelle

Implications

MÉMOIRE DÉPOSÉ DANS LE CADRE DU RENOUVÈLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

Dans le cadre de la démarche de renouvellement de la politique culturelle du Québec, le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent a contribué à la réflexion nationale dans cet exercice incontournable en matière de développement culturel québécois. Le mémoire du Conseil met en exergue des questions qui touchent particulièrement la région du Bas-Saint-Laurent et se veut être en adéquation avec le mémoire qui a été produit par le Réseau des conseils de la culture du Québec.

Par le dépôt de ce mémoire, le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent a voulu mettre à profit son rôle de pôle d'expertise et d'intervention régionale et surtout sa vision transversale de la culture sur son territoire, à la bonification de la réflexion sur ce que devrait être la prochaine politique culturelle du Québec.

Le mémoire du Conseil propose donc 4 grandes recommandations :

Recommandation : Des tables interministérielles et intergouvernementales (palier municipal, provincial et fédéral) devraient être mises sur pieds pour assurer le développement des projets qui s'inscrivent dans une logique transversale

Recommandation : Faciliter les mécanismes de concertation régionale et la pérennisation des partenariats.

- Le gouvernement du Québec devrait faciliter la signature d'ententes régionales sur les territoires en permettant de conclure des ententes avec des entités régionales.
- Favoriser la pérennisation des partenariats avec le privé au lieu d'encourager le renouvellement perpétuel des partenaires.
- Favoriser les ententes triennales entre le MCC et les partenaires locaux.

Recommandation : Mettre en place un fonds dédié aux actions liées à la participation culturelle des jeunes et à l'éducation à la créativité, supporté par une campagne nationale de visibilité sur le sujet.

Recommandation : S'assurer que les Conseils d'administration des sociétés d'État sont représentatifs des territoires.

Réseau des Conseils régionaux de la culture du Québec

Julie Gauthier est à la vice-présidence du RCRCQ depuis environ un an et demi. Ceci implique un grand investissement en temps puisqu'elle siège sur l'exécutif de l'organisation qui n'a pas de permanence. Julie Gauthier a participé à 21 rencontres au cours de la dernière année en plus de collaborer étroitement à la rédaction du nouveau plan d'affaire du Réseau. Ces rencontres incluent également les déplacements à Québec pour le comité de négociation dont elle fait partie avec Éric Lord (président du Réseau et directeur de Culture Mauricie) et Sylvain Massé (Président de Culture Montérégie). En plus de ces rencontres, le Réseau a tenu deux jours de lac à l'épaule pour réfléchir aux critères de répartition du futur programme des Conseils de la culture. Cette année, le comité de négociation s'est également rendu à Ottawa pour mener des rencontres avec Mélanie Joly ministre du Patrimoine Canadien et le Conseil des arts du Canada.

IMPLICATIONS

Au cours de l'année 2016-2017, le Conseil de la culture a siégé sur différents comités et conseils d'administration de nos partenaires :

- ★ Julie Gauthier siège au nom du Conseil au Forum de concertation Bas-Laurentien.
- ★ Julie Gauthier est vice-présidente du Réseau des Conseils régionaux de la culture du Québec et siège sur le comité de négociation.
- ★ Le Conseil a participé au jury du programme Les Rendez-vous jeunesse du loisir culturel 2016 de l'Unité régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent.
- ★ Le Conseil a participé au jury d'exposition coordonné par la Ville de Rivière-du-Loup pour la Maison de la culture, le Centre culturel et le Musée du BSL.
- ★ Présentations au sujet du projet Ré-Création au Colloque Essor à l'Université du Québec à Trois-Rivières ainsi qu'au colloque de Les Arts et la Ville à Rimouski.
- ★ AGA et rencontre de réseautage de Compétence culture.



FORMATION CONTINUE

Faits saillants

Sommaire des activités

FAITS SAILLANTS

Au cours de l'année 2016-2017, le Service de formation continue du Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent a organisé et/ou soutenu 33 activités.

Les 33 activités de formation organisées ou soutenues par le Conseil cette année ont profité à 138 participants, dont 54 travailleurs autonomes et 84 travailleurs culturels.

Parmi l'ensemble des participants, 31 sont des artistes ou travailleurs culturels de la relève (comptant un maximum de 5 années d'expérience dans le secteur culturel) et 23 sont des gestionnaires, ce qui révèle que nous répondons à deux des besoins identifiés en matière de formation continue, soit l'offre d'activités destinées à la clientèle relève ainsi que des activités visant le développement de compétences de gestion.

Enfin, 40 % des activités offertes ou soutenues visaient le développement de compétences disciplinaires, ce qui répond clairement à l'un des besoins de formation continue identifiés précédemment. De même, 12 % touchaient à la gestion des organisations à but non lucratif, 9% à la gestion de carrière, et enfin, 15 % des formations concernaient l'utilisation des nouvelles technologies comme outil de gestion et de promotion.

Indicateurs de résultat	Formations de groupe	Approche individualisée	Total
Nombre d'activités	12	21	33
Nombre d'heures de formation	89	390	479
Nombre de participants			
Nombre de participants travailleurs autonomes	33	21	54
Nombre de participants travailleurs salariés	76	8	84
Total	109	29	138
Clientèles cibles			
Relève	25	6	31
Immigrant	2	2	4
Gestionnaire	18	5	23
Champs de formation visés			
Gestion de carrière (artistes, artisans et pigistes)	3		3
Développement des compétences disciplinaires	3	17	20
Développement des connaissances dans des domaines connexes	1		1
Nouvelles technologies comme outil de gestion et de promotion	2	3	5
Gestion des organisations à but non lucratif (OBNL)	3	1	4

INFORMATION/PROMOTION

Site web et identité visuelle :

Cette année nous avons également amorcé le processus de refonte de notre site web et plus largement, la réflexion sur notre identité visuelle et nos mandats. Après 42 ans d'existence, il est pertinent de revisiter l'ensemble des services et de réfléchir à notre positionnement au sein du milieu culturel bas-laurentien. Le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent est soucieux de préserver les expertises acquises au cours des dernières années et d'en extraire tout le potentiel pour la suite. De plus, la réduction importante des effectifs nous a également forcés à revoir nos méthodes de travail et nos priorités. Nous en sommes toujours à l'étape de la réflexion autant sur le plan régional que national.

La refonte du site web devenait incontournable pour améliorer le service offert aux membres, mais également pour faciliter notre travail de gestion au quotidien. Nous travaillerons avec Nitro Média pour automatiser les processus et faciliter l'accessibilité à l'information autant pour nos membres que pour l'équipe de travail.

Le Conseil a également amorcé les procédures légales liées à un changement de nom. Le Conseil deviendra donc Culture Bas-Saint-Laurent. Cette décision qui s'est prise en cohésion d'une réflexion nationale permettra de mieux saisir l'essence du travail de l'organisme. Évidemment notre travail dépasse largement l'idée d'uniquement conseiller. Depuis toujours, nous avons été partie prenante du développement de plusieurs projets. Parfois à titre de porteur, d'autre fois comme partenaire. Nous sommes également un organisme proche de ses membres, nous nous efforçons d'être présents sur le territoire.

Par ce changement de nom, nous voulons amoindrir l'idée préconçue que les Conseils sont des entités gouvernementales ou paragouvernementales. Les Conseils partout au Québec, sont des organismes à but non lucratif indépendants et nous voulons nous positionner sans aucune ambiguïté possible, comme des pôles d'expertises en matière de culture, ce que nous sommes d'ailleurs depuis toujours.

Bulletin L'ardoise :

Le bulletin L'ardoise a été publié 5 fois et transmis à plus de mille abonnés.

Prix du Conseil des arts et de lettre du Québec
Émilie Rondeau nommée créatrice de l'année au
Bas-Saint-Laurent



Conseil des arts
et des lettres
Québec



Ce prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, a été attribué à Émilie Rondeau lors d'une cérémonie suivant l'assemblée générale du **Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent**. À cette occasion, le Conseil de la culture a également remis à la lauréate une gravure de l'artiste Pierre Durette intitulée *Enraciné*.

Les membres du comité de sélection du CALQ ont été séduits par la démarche de cette artiste en arts visuels, dont les œuvres, de grande qualité, sont ludiques et rafraichissantes. L'art d'Émilie Rondeau fait sourire et exprime une belle folie. Par l'accessibilité de ses projets artistiques et ses diverses implications dans sa région, elle contribue à promouvoir l'art actuel auprès d'un large public.

Biographie de la lauréate

Émilie Rondeau vit et travaille à Rivière-Ouelle, au Bas-Saint-Laurent, depuis 10 ans. Dans son travail, elle s'intéresse particulièrement au paysage, qu'elle transforme à l'aide de la photographie, de l'impression numérique, de la vidéo ou de l'installation. À travers ses œuvres, elle cherche à modeler les perceptions au-delà de la reconnaissance des lieux. Émilie Rondeau a présenté des expositions solos et collectives au Québec, en Ontario et au Manitoba. Elle a été reçue en résidences entre autres aux centres d'artistes VU PHOTO, 3e impérial, la Bande Vidéo, Vaste et Vague et Est-Nord-Est. Depuis 2011, l'artiste a réalisé une dizaine de projets d'intégration des arts à l'architecture au Bas-Saint-Laurent, sur la Côte-Nord et dans la Capitale-Nationale. En 2009, elle a reçu le Prix de la relève artistique du Bas-Saint-Laurent du Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent. Elle détient un Baccalauréat à l'Université Concordia (2004) et une Maîtrise en arts visuels du Nova Scotia College of Art and Design (2006).

Soutenir l'excellence

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise la diffusion et le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. En décernant ce prix, le CALQ poursuit son objectif de reconnaissance publique en démontrant son appui aux créateurs dont les réalisations se distinguent par leur qualité et leur rayonnement.



En partenariat avec :



LAURENCE VEILLEUX, lauréate du prix à la relève artistique du Bas-Saint-Laurent

Le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent et son partenaire, la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent, ont décerné le **Prix à la relève artistique du Bas-Saint-Laurent** à l'artiste Laurence Lola Veilleux. Ce prix, assorti d'un montant de 2 000 \$, lui a été remis lors d'une cérémonie suivant l'assemblée générale du Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent. Le Conseil de la culture est fier de remettre également à la lauréate, en collaboration avec la boutique LE REPAIRE, un vase de la collection *sgraffito végétal* et un bol de la collection *Mishimadeux* de l'artiste céramiste Maude Blais. www.boutiquelerepaire.com

Biographie de Laurence Veilleux

Installée au Bas-Saint-Laurent depuis 2011, Laurence Lola Veilleux est détentrice d'un diplôme d'études collégial en Arts et Lettres profil théâtre du Cégep de Rimouski. Étroitement impliquée dans le milieu culturel, elle se démarque en 2014 lors de la parution de son premier recueil de poésie accueilli avec enthousiasme par la critique, *Chasse aux cornelles*, aux éditions Poètes de Brousse. Elle investit depuis avec fougue et engagement la scène littéraire régionale et nationale avec des projets novateurs et des collaborations inédites. Boursière du Programme pour les arts et les lettres du Bas-Saint-Laurent, elle a cocréé cette année un spectacle littéraire intitulé *Mon Père et moi* avec l'auteure Annie Landreville.

Pour connaître davantage l'artiste et son œuvre, le public est invité à visionner les capsules réalisées et mis en ligne par La Fabrique culturelle de Télé-Québec au www.lafabriqueculturelle.tv.

Place à la relève

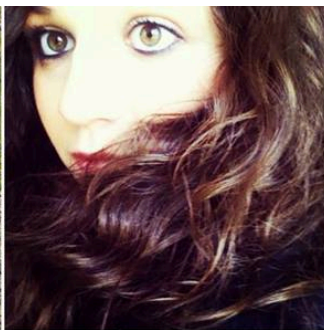
Depuis 2003, le Prix à la relève artistique du Bas-Saint-Laurent est décerné par le Conseil de la culture à un jeune artiste professionnel de la relève en région. Il vise à maintenir la vitalité artistique et culturelle régionale, soutenir la création artistique des artistes de la relève, favoriser leur reconnaissance et contribuer à leur promotion. Le choix des lauréats est déterminé par un jury composé d'artistes professionnels de la région.



Sara Dignard, Littérature



Tom Jacques, Musique



Laurence Veilleux, Littérature

Finalistes du Prix à la relève artistique 2016 du Bas-Saint-Laurent

En partenariat avec :

LA
FABRIQUE
CULTURELLE.tv



RASSEMBLEMENT



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2015-2016

Le Conseil de la culture maintient des activités régulières de rassemblement dont l'assemblée générale annuelle est sans aucun doute, l'un des moments forts. La rencontre de 2016 c'est tenue dans la Matapédia cette année. À cette occasion, nous avons remis les prix créateur/créatrice de l'année, du Conseil des arts et des lettres du Québec, à madame Émilie Rondeau. Le prix à la relève artistique, toujours soutenu par la Commission jeunesse a quant à lui été remis à Laurence Veilleux.

ADMINISTRATION



En ce qui concerne l'administration, l'équipe du Conseil s'est vue réduite jusqu'à ne compter que deux ressources et ce pendant 4 mois. Heureusement, le conseil d'administration a su appuyer les ressources humaines et les services ont pu être maintenus. Le nombre de conseil d'administration est resté stable à 6.



CONCLUSION

En conclusion, le présent rapport témoigne d'une année de défis, mais place également en lumière toute la passion qui anime l'équipe. Malgré la tourmente et les compressions, jamais il n'a été question de baisser les bras ou de réduire les services. Nous avons été présent physiquement sur tout le territoire, nous avons poursuivi les démarches pour préserver les ententes régionales avec le CALQ et nous nous sommes assuré que la prochaine politique culturelle prendrait en compte les spécificités régionales. L'année prochaine verra se poursuivre une réflexion profonde sur les priorités en matière de culture au Bas-Saint-Laurent et sur la place du Conseil dans l'écosystème formée de la multiplication des responsabilités incombant aux MRC et aux municipalités. Nous sommes très optimistes face à la capacité de la région de se concerter et de poursuivre les projets régionaux via le nouveau Collectif régional de développement (CRD) et son forum de concertation. De plus, les négociations engagées avec le ministère de la Culture et des Communications sont portées par un comité qui a à cœur de développer des collaborations riches à l'échelle de nos régions respectives, mais également dans une vision de développement national via le Réseau des Conseils de la Culture du Québec.

